

DELIBERATION N° 2026-12
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 16 Mars 2026

SEANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Bénédicte SURELLE, Maire.

La séance a été publique.

Présents : Mme Bénédicte SURELLE, M. Cyrille MARLE, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Philippe PLANCHARD, M. Michel JALLOT, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Brigitte TRIPON, Mme Marie-Laure BOISSON, Mme Christine LEBON, M. Sébastien DAVOINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Eric LAFFOND, M. Anthony PAUCHARD, Mme Elodie CAILLARD, Mme Anaïs SCHAUFFLER

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis FONTAINE



Objet : Désignation des délégués au S.I.E.E.N

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-33,
Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) du 15 décembre 2025,
Considérant que le Conseil municipal procède à la désignation de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes,
Considérant que le mandat des délégués au SIEEEN a pris fin suite aux élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars 2026,
Considérant qu'il est nécessaire que le conseil municipal désigne des nouveaux représentants au sein des structures extérieures,

La Maire expose que, suite au renouvellement général des Conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune de Varennes-les-Narcy au sein du Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre dont elle est membre

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

DE DÉSIGNER pour représenter la commune de Varennes-les-Narcy pour siéger au SIEEEN :

Commission Locale Énergie (CLÉ) :

Mme Elodie CAILLARD (Titulaire)

M. Michel JALLOT (Titulaire)

Compétence Éclairage Public :

Mme Bénédicte SURELLE (Titulaire)

M. Philippe PLANCHARD (Suppléant)

Compétence Distribution publique de Gaz :

M. Cyrille MARLE (Titulaire)

M. Michel JALLOT (Suppléant)

Fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,



Le Maire :

La Maire,
Bénédicte SURELLE



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Dijon 22 rue d'Assas 21 000 DIJON dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr